Page: 1/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 26.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 26.09.2019

Artikel: HL1420

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit Berogen 31 Messinglot (1 Ag) Nom du produit: Produit d'apport de brasage fort spécifique contenant du laiton

Sondermessinghartlot

Cu681 - B-Cu59Zn(Sn)(Ni)(Mn)(Si)-870/890

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Soudures dures

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Producteur/fournisseur:

Wullschleger AG Löttechnik-Edelmetalle

Asylstrasse 25/CH-8800 Thalwil/Schweiz Tel.+41 44 720 05 78/Fax.+41 44 720 03 27

Mail: wullschlegerag @bluewin.ch

Home: www.wullschlegerag.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

Indications complémentaires:

Contient nickel. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Composants dangereux:		
CAS: 7440-50-8 EINECS: 231-159-6 Reg.nr.: 01-2119480154-42	cuivre substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	56,0-60,0%
CAS: 7440-66-6 EINECS: 231-175-3 Reg.nr.: 01-2119467174-37	zinc substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions	38, 2-<40%
CAS: 7440-02-0 EINECS: 231-111-4 Reg.nr.: 01-2119438727-29	nickel © Carc 2 H351: STOT RF 1 H372: (A) Skin Sons 1 H217	0,2-0,8%
CAS: 7440-22-4 EINECS: 231-131-3 Reg.nr.: 01-2119555669-21	argent	≤1%
	CAS: 7440-50-8 EINECS: 231-159-6 Reg.nr.: 01-2119480154-42 CAS: 7440-66-6 EINECS: 231-175-3 Reg.nr.: 01-2119467174-37 CAS: 7440-02-0 EINECS: 231-111-4 Reg.nr.: 01-2119438727-29 CAS: 7440-22-4 EINECS: 231-131-3	CAS: 7440-50-8 EINECS: 231-159-6 Reg.nr.: 01-2119480154-42 CAS: 7440-66-6 EINECS: 231-175-3 Reg.nr.: 01-2119467174-37 CAS: 7440-02-0 EINECS: 231-111-4 Reg.nr.: 01-2119438727-29 CAS: 7440-22-4 EINECS: 231-131-3

- CH/FR -

Page: 2/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression: 26.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 26.09.2019

Nom du produit: Produit d'apport de brasage fort spécifique contenant du laiton

Sondermessinghartlot

Cu681 - B-Cu59Zn(Sn)(Ni)(Mn)(Si)-870/890

(suite de la page 1)

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec le produit fondu, rafraîchir rapidement avec de l'eau froide.

Ne pas enlever le produit solidifié de la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise. Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker à sec.

Classe de stockage: 13

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

- CH/FR -

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 26.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 26 09 2019

Nom du produit: Produit d'apport de brasage fort spécifique contenant du laiton

Sondermessinghartlot

Cu681 - B-Cu59Zn(Sn)(Ni)(Mn)(Si)-870/890

(suite de la page 2)

8.1 Paramètres de contrôle

	présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
7440-50-8 cui	ivre	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,2 e mg/m³ Valeur à long terme: 0,1 e mg/m³ SSc;	
7440-66-6 zin	nc	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,4a 4e mg/m³ Valeur à long terme: 0,1a 2e mg/m³ SSc;als Zn	

les procédures de suivi actuellement recommandées selon 453/2010 n° 8.1.2 de l'UE:

7440-50-8 cuivre: BIA 7755 (D), NIOSH 7301(E), MétroPol Fiche 003(F), MTA/MA-025/A92(ESP)

7440-66-6 zinc: NIOSH 7300, 7301, 7303(E), OSHA ID 121(E)

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

rôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate.

Retrait des fumées par des dispositifs d'aspiration appropriés.

Für ausreichende Belüftung sorgen.

Entfernen der Dämpfe durch geeignete Absaugvorrichtungen.

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre P2

Protection des mains:

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation. Gants en cuir

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Protection des yeux: Lunettes de protection

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:

Solide

Couleur:

couleurs Cuivres

Odeur:

Inodore

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du pH:

Non applicable.

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:

870-890 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé. Point d'éclair

Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable. Non déterminé.

Température de décomposition:

Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

(suite page 4)

Page: 4/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Numéro de version 1

Nom du produit: Produit d'apport de brasage fort spécifique contenant du laiton

Sondermessinghartlot

Cu681 - B-Cu59Zn(Sn)(Ni)(Mn)(Si)-870/890

(suite de la page 3)

Révision: 26.09.2019

Limites d'explosion:

Date d'impression: 26.09.2019

Inférieure: Non déterminé Supérieure: Non déterminé. Pression de vapeur: Non applicable. Densité à 20 °C: 8,4 g/cm3 Densité relative Non déterminé. Densité de vapeur: Non applicable. Taux d'évaporation: Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec

Insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique: Cinématique: Teneur en solvants: Non applicable. Non applicable.

Solvants organiques: VOC (CE) VOCV (CH)

0.00 % 0.00 % 100,0 %

00%

Teneur en substances solides: 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression: 26.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 26.09.2019

Nom du produit: Produit d'apport de brasage fort spécifique contenant du laiton

Sondermessinghartlot

Cu681 - B-Cu59Zn(Sn)(Ni)(Mn)(Si)-870/890

(suite de la page 4)

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Pour le recyclage, s'adresser au producteur.

Catalogue européen des déchets

17 04 07: métaux en mélange

suremballage:

15 01 02: emballages en matières plastiques

Conditionnés pour la vente:

15 01 01: emballages en papier/carton Emballages non nettoyés: supprimé

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe

néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

néant

14.5 Dangers pour l'environnement:

FB01 927

Marine Pollutant:

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par

Non applicable.

l'utilisateur 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Classe de pollution des eaux: classe B (Classification propre)

VOC (CE) 0,00 %

VOCV (CH) 0,00 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 6)

Page: 6/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 26.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 26.09.2019

Nom du produit: Produit d'apport de brasage fort spécifique contenant du laiton

Sondermessinghartlot

Cu681 - B-Cu59Zn(Sn)(Ni)(Mn)(Si)-870/890

(suite de la page 5)

Raisons des changements Chapitre 1, 8, 13 et 15 ont été adaptés à la législation suisse

Phrases importantes

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Contact: Anddré Wullschleger

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods IATA: International Air Transport Association

IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
VPVB: very Persistent and very Bioaccumulative
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Fiche de données de sécurité

- CH/FR -